



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°05
REUNION du 20 août 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU, Bernard DELORME

Adresse mail de la commission : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle. (xxxxxxx@lrafoot.org).

Calendrier - Modifications - Demande D'accord

Voir l'article 13 :

A condition d'en informer la commission organisatrice dans les délais prévus, les clubs peuvent changer les heures d'une rencontre, en avancer la date ou en inverser le lieu.

Cependant si une rencontre peut être avancée, en aucun cas elle ne pourra être retardée, sauf par décision de la Commission des Championnats concernées.

Toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail)
- Saisie sur Foot clubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre sauf pour la catégorie D6 dont le délai est ramené à 5 jours.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

En cas de contestation ou de réclamation, la correspondance échangée entre les deux clubs fera seule, foi, des conventions acceptées. Les réclamations basées sur des conventions purement verbales ne seront pas prises en considération.

Les modifications de calendrier (avancement, inversion ou changement d'horaire d'une rencontre) sans autorisation préalable de la Commission compétente entraîneront pour les clubs fautifs les sanctions suivantes :

- Avancement ou inversion d'une rencontre : match perdu par pénalité (0 pts), et les amendes prévues aux deux clubs,
- Changement d'horaire : amendes prévues aux deux clubs.

En outre, si l'arbitre et un délégué non prévenus de ces modifications se sont déplacés, le club recevant devra acquitter les frais d'arbitrage et de délégations.

COURRIERS RECUS

- CO DONZERE : match à domicile le samedi à 20H00. Les clubs de D4 poule F sont priés d'en prendre note.
- FC BATHERNAY : mise en sommeil de son équipe seniors D5.
- BORUSSIA VALENCE, HAUTERIVES : demande de repêchage, réponse faite

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

LORIOI PASSION : équipe repêchée en D5 suite à son non engagement en D4. Prend la place de l'exempt en poule D

FC BATHERNAY : retrait de son équipe en poule B

D5			
A	B	C	D
FC ANNONAY 3	ENT NORD DROME 2	CHATUZANGE LE GOUBET 2	FC CHABEUIL 3
ROIFFIEUX 2	LAPEYROUSE MORNAY	VALENSOLLES 3	MONTVENDRE 2
FOOT MONT PILAT 3	CHATEAUNEUF DE GAL. 2	BARBIERES BRM 2	HOMENETMEN BLV 2
FELINES ST CYR 2	LARNAGE SERVES 2	FC BREN 2	HOSTUN 2
BOULIEU LES ANNONAY 3	FC CHATELET 2	MOURS 3	AS VERCORS
RAMBERT 2	SARRAS 3	FC TURQUOISE	BEAUMONTELEGER 2
US DAVEZIEUX 3	PEYRINS	MALISSARD 2	PORTUGAIS VALENCE 2
TREFLE FOOT	VAL D'AY 2	AS GENISSIEUX 2	FC DIOIS 2
ST ROMAIN DE SURIEU	ST BARTHELEMY DE VALS 2	GLUN	PS ROMANS 2
AS DOLON 3	PAILHARES	ROMANS SC 2	MONTELIER 2
VILLEVOCANCE 2	FC BATHERNAY		LORIOI PASSION
E	F	G	H
ST JULIEN CHALENCON	LA COUCOURDE	ST RESTITUT	AOC ST REMEZE
AS VALLEE DU DOUX 2	US VALLE JABRON 3	FR ALLAN 2	ST ALBAN GROSPIERRE
AS ALBOUSSIÈRE 2	BOURDEAUX FCP	MALATAVERNE 2	PORTE HTE CEVENNES 3
RC MAUVES 2	AJ CHABRILLAN	BOURG ST ANDEOL 2	JAUIJAC
LE CHEYLARD 2	FC MONTELMAR 3	ROCHEMAURE 2	ANTRAIQUES
CLERIEUX	LA VALDAINE 3	US ST JUST ST MARCEL 2	ES VESSEAUX 2
COLOMBIER ST BARTH 2	BAIX 2	ST GERVAIS SUR ROUBION 2	JS ST PRIVAT 2
DESAIGNES	BEAUFORT GERVANNE	US MEYSSE	BERG HELVIE 3
VERNOUX	DROME PROVENCE 2	RUOMS 3	LES VANS 2
FC HERMITAGE 2	ROUSSAS GRANG.GONT 2	AUBENAS 2	VALS LES BAINS 2
ROCHEPAULE	FC 540 2	ANCONE 3	US LUSSAS
		BERZEME 2	ST DIDIER S/S AUBENAS 2

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

Composition sous réserve en fonction des inscriptions tardives ou des retraits éventuels

D6		
A	B	C
TREFLE 2	LAPEYROUSE MORNAY 2	ST JEAN DE MUZOLS 3
ST ROMAIN DE SURIEU 2	VALLIS AUREA 3	ST FELICIEN
ST JULIEN MOLIN MOLETTE 2	ST JEURE D'AY 2	GILHOC
ST ALBAN D'AY 2	HAUTERIVES GRD SERRE 2	DESAIGNES 2
CLONAS 2 VALLONS	FC CHATELET 3	ST AGREVE 2
VAL D'AY 3		MAUVES 3
D	E	F
PEYRINS 2	VALLEE OUEZE 2	JAUIJAC 2
MONTMIRAL PARNANS 2	CHATEAUNEUF RHONE 2	ST SAUVEUR CRUZIERES
CHATUZANGE 3	LIVRON 2	VALLON PONT D'ARC 2
CLERIEUX ST BARDOUX 2	SAVASSE 2	US LUSSAS 2
BORUSSIA VALENCE	FC MAHORAIS	LABLACHERIE 2

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

XAVIER BOUVIER le 9 septembre:

- Pas de match le samedi 8 septembre AG des arbitres
- Engagement AS COUCOURON 1 (D3 district Haute Loire)

RENE GIRAUD le 16 septembre:

- Les équipes qualifiées pour le 3^{ème} tour de la Coupe de France ce même jour seront exemptées de ce 1^{er} tour. Les matchs prévus seront reportés au 14 octobre et compteront pour le 2^{ème} tour.
- Engagement AS COUCOURON 2 (D5 district Haute Loire)
- Non inscription en Coupe René Giraud de ST ALBAN D'AY 2, ES ST JEURE D'AY 2, FC MUZOLAI 3, FC BERZEME 2, ST JULIEN MOLIN MOLETTE 2.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

Réunion plénière le jeudi 6 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.

Afin de démarrer le championnat dès le 15 septembre, veuillez penser rapidement à vos demandes de licences. Le championnat comptant 26 journées, la commission ne reportera pas de matchs dès les premières journées si l'effectif licencié n'est pas suffisant.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Réunion plénière et formation FMI le jeudi 20 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.

FUTSAL :

Responsable :

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Réunion plénière le jeudi 13 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.

Afin d'établir un calendrier satisfaisant pour tous, veuillez penser à vos demandes de licences rapidement. La commission ne reportera pas de matchs dès les premières journées si l'effectif licencié n'est pas suffisant.